



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

**ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE
7 AVRIL 2021**

Assemblée extraordinaire du conseil d'administration de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins, tenue le mercredi 7 avril 2021 à 08 h 30 exceptionnellement à huis clos et par appel conférence en raison de la pandémie de la COVID-19 et tel que permis par le Ministère des affaires municipales et de l'habitation, sous la présidence de M. Yan Maisonneuve, président, et à laquelle ont assisté :

M. Stéphane Handfield, 1^{er} vice-président
Mme Nathalie Bellavance, 2^{ième} vice-présidente
Mme Nathalie Ricard, membre
Mme Brigitte Villeneuve, membre
M. Bertrand Lefebvre, membre

Étaient également présents :

Mme Chantal Marceau, directrice générale et secrétaire-trésorière
M. Louis-Philippe Buist, ing., coordonnateur génie et technologies
M. Daniel Paquette, directeur des opérations

**RÉSOLUTION NO : A35-04-2021
(Ouverture de l'assemblée)**

IL EST PROPOSÉ PAR : Bertrand Lefebvre
APPUYÉ PAR : Nathalie Ricard

QUE l'assemblée soit ouverte.

ADOPTÉ

**RÉSOLUTION NO : A36-04-2021
(Adoption de l'ordre du jour)**

IL EST PROPOSÉ PAR : Brigitte Villeneuve
APPUYÉ PAR : Stéphane Handfield

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption de soumission RAIM-2021-008 – Remplacement et mise en service de deux pompes de distribution d'eau potable;
4. Période de questions;
5. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

RÉSOLUTION NO : A37-04-2021

(Adoption de soumission RAIM-2021-008 – Remplacement et mise en service de deux pompes de distribution d'eau potable)

ATTENDU QUE la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins (RAIM) a mandaté la firme FNX-Innov inc. pour la conception des plans et devis et la surveillance des travaux de remplacement et mise en service de deux pompes de distribution d'eau potable;

ATTENDU QU'un avis d'appel d'offres public pour le remplacement et la mise en service de deux pompes de distribution d'eau potable (RAIM-2021-008) a été publié par le système électronique d'appel d'offres (SE@O) et dans le journal La Revue le 10 mars 2021;

ATTENDU QUE cinq (5) soumissions ont été reçues et ouvertes publiquement le 30 mars 2021, à savoir :

| Nom des soumissionnaires | Prix |
|-----------------------------------|------------------------|
| Groupe Québeco inc. | 259 789,46 \$ (t.t.c.) |
| Brébeuf mécanique de procédé inc. | 288 587,25 \$ (t.t.c.) |
| Nordmec Construction inc. | 295 465,05 \$ (t.t.c.) |
| Groupe Mécano inc. | 321 478,15 \$ (t.t.c.) |
| Construction Deric inc. | 328 127,15 \$ (t.t.c.) |

ATTENDU QUE la soumission de la compagnie Groupe Québeco inc. s'est avérée la plus basse conforme selon le rapport daté du 31 mars 2021 de Mme Nathalie Savard, chef de division à l'approvisionnement à la Direction de l'administration et finances de la ville de Terrebonne;

ATTENDU QUE l'estimation du prix de ce contrat est de 321 240,15 \$ (t.t.c.);

ATTENDU l'analyse technique du 30 mars 2021 de M. Jude Tremblay, ing., consultant de la firme FNX-Innov inc.;

ATTENDU QUE le nom de de la compagnie Groupe Québeco inc. n'apparaît pas au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) consulté le 7 avril 2021;

IL EST PROPOSÉ PAR : Nathalie Bellavance
APPUYÉ PAR : Stéphane Handfield

QUE le conseil d'administration de la RAIM accepte la soumission de Groupe Québeco inc. pour les travaux de remplacement et mise en service de deux pompes de distribution d'eau potable au montant de 225 953,00 \$ (taxes en sus).

QUE la dépense soit financée à même le fonds de roulement et remboursée sur une période de dix (10) ans en versements annuels, consécutifs et égaux.

ADOPTÉ



No de résolution
ou annotation

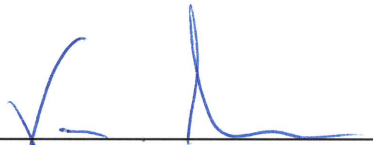
Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

RÉSOLUTION NO : A38-04-2021
(Levée de l'assemblée)

IL EST PROPOSÉ PAR : Bertrand Lefebvre
APPUYÉ PAR : Brigitte Villeneuve

QUE l'assemblée soit et est levée.

ADOPTÉ



Président



Secrétaire-trésorière